



Motion interne

Utiliser nos jetons de présence pour soutenir le commerce local

Le commerce local, à Delémont comme ailleurs, vit des années difficiles, avec la concurrence des achats en ligne. La pandémie de coronavirus survenue début 2020, et les mesures de fermeture temporaire des commerces et restaurants imposées par les autorités, sont venues compliquer encore la situation.

Malgré les différentes possibilités de soutien financier et les initiatives courageuses prises par certain-e-s pour poursuivre leur activité économique, par exemple au moyen de livraisons, force est de reconnaître que la situation risque d'être très délicate pour bon nombre de commerces et restaurants delémontains.

En tant que conseillères et conseillers de ville, nous avons un rôle à jouer pour soutenir ces acteurs économiques. Nous proposons ainsi que la majeure partie des jetons de présence nous soient versée sous forme de bons de l'Union des commerçants de Delémont (UCD). Au-delà de l'impact financier, qu'il ne faut pas surestimer, il s'agit d'un message de soutien pour les commerçant-e-s, mais aussi d'une démarche exemplaire, visant à renforcer le réflexe citoyen de consommer localement.

La présente motion interne demande ainsi au bureau du Conseil de ville d'élaborer une proposition de modification du « Règlement communal concernant le montant des indemnités versées aux autorités, jetons de présence et vacations », afin d'y intégrer le paiement de la moitié au moins des jetons de présence sous forme de bons UCD.

Delémont, le 26 avril 2020

Pour le groupe socialiste,
Jude Schindelholz